



# FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT BOULES

## COMMUNIQUÉ RELATIF À LA SAISON JEUNES 2017/2018

### **DOUBLES ET SIMPLES**

Pour faire suite aux problèmes rencontrés et aux nombreuses critiques subies, la CNJ (réunion du 16 juin) a proposé de modifier l'organisation de ces compétitions et de redonner aux ligues plus d'autonomie.

Les raisons :

- coût des déplacements, hébergement et restauration
- éloignement des lieux de compétitions
- organisation sur deux jours
- des régions ne veulent plus participer à ces rassemblements
- manque de bénévoles
- ...

Les qualificatifs aux championnats de France simples et doubles se feront uniquement par les fédéraux qui auront lieu :

- ✓ les 26 et 27 mai 2018 pour le Fédéral simples
- ✓ les 2 et 3 juin 2018 pour le Fédéral doubles

En ce qui concerne les quotas (attribués directement aux ligues ou regroupement de ligues), ils seront discutés rapidement en réunion de commission des jeunes, une proposition sera faite pour validation au comité directeur de la FFSB. Cette répartition vous sera communiquée en temps utile.

Toute ligue ou regroupement de ligues a la possibilité, s'il le désire, d'organiser ses propres concours qualificatifs (classement, gagnant,...), à la condition d'avoir plus d'un qualifié dans la catégorie.

Cette proposition a l'avantage de libérer des dates qui permettront à chaque ligue, comité sportifs, CBD, d'organiser à leur gré des journées utiles à la promotion, au développement et à la progression sportive des performances réalisées par les jeunes.

## **MULTI - EPREUVES 2018**

*Comme vous le savez, l'organisation des multi épreuves est laissée à la charge des CBD et des Ligues Régionales ou des comités sportifs :*

Il est proposé 3 journées de Multi épreuves

- Deux multi épreuves organisées par les CBD ou ligues aux dates indiquées sur le calendrier. Inscriptions sur Bouly comme par le passé.

Les performances réalisées lors de ces deux journées seront prises en compte par la FFSB sous réserve de réception des résultats sous 48 H (pas de changement par rapport à ces dernières années).

Les performances réalisées en Clubs Jeunes seront prises en compte pour la qualification à la troisième journée uniquement lors des phases de groupe.

Les performances réalisées lors des clubs adultes ne seront plus prises en compte

- Une troisième journée pour laquelle les lieux seront définis en fonction du nombre de joueurs qui auront atteint les minimas. Cette journée se déroulera en présence d'un membre de la CNJ et/ou d'un conseiller technique. A l'issue de cette journée sera déterminé le classement national final et la liste des qualifiés au France Tirs dans chacune des catégories, en tenant compte des 2 performances réalisées lors de la J3 et les 3 meilleures performances réalisées lors des J1, J2 et lors des clubs jeunes (donc moyenne de 5 meilleures performances sur 3 journées) ;

Les performances réalisées lors des journées J1, J2 et lors des clubs jeunes seront coefficientées 1, celles réalisées lors de la journée J3 seront coefficientées 2.

Les minima au tir Progressif seront calculés en additionnant les boules touchées aux boules tirées :

Minima Tir progressif :

✓ G -15	48
✓ G -18	65
✓ F -15	42
✓ F -18	52

Minima tir précision :

✓ G -15	10
✓ G -18	10
✓ F -15	10
✓ F -18	10

Sont retenus pour le France Tirs :

- ✓ 15 garçons dans la catégorie G -15
- ✓ 15 garçons dans la catégorie G -18
- ✓ 9 filles dans la catégorie F -15
- ✓ 9 filles dans la catégorie F -18

## **CLUBS JEUNES**

Il n'y a aucun changement en ce qui concerne le contenu sportif.

Concernant la prise en compte des performances :

Pour le tir progressif, le tir de précision et le combiné les performances prises en compte seront uniquement celles réalisées au cours des phases de groupes.

Règlement sportif :

Composition de l'équipe : Possibilité d'avoir un seul joueur de la catégorie dans l'équipe, elle peut être complétée par des joueurs surclassés de la catégorie inférieure.

Ex : Équipe -15 : un joueur - 15 et 3 ou 4 joueurs (ou plus) -13 surclassés  
Équipe -18 : un joueur -18 et 3 ou 4 joueurs (ou plus) -15 surclassés

## **COMBINÉ**

Pas de changement pour la saison 2017/2018. Le championnat de France se déroulera à Digoïn.

Pas de changement pour les qualifiés nationaux (les 3 meilleures performances réalisées lors des clubs jeunes seront retenues pour le classement national final).

- ✓ 8 chez les garçons (G - 18 et G -15)
- ✓ 4 chez les filles (F -18 et F -15)

Chez les garçons championnat à 24 joueurs, les 16 joueurs restants sont issus du fédéral.

Chez les filles championnat à 16 joueuses, les 12 joueuses restantes sont issues du fédéral.

## **CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLES**

Pas de changement pour la saison 2017/2018

Répartition à revoir en fonction de l'année N-1.  
Elle vous sera communiquée en temps utile.